

Dietrich Bonhoeffer prisonnier

Voilà un cas bien particulier de prisonnier, qui n'eut pas à se reprocher un crime, mais fut arrêté pour soupçons de résistance au nazisme, et de participation à un complot contre Hitler. Il n'a pas souffert de remords, il n'a pas eu à intégrer la loi en passant par une révolte contre une société hypocrite. Il a enduré un régime particulièrement difficile, marqué par le rationnement et les risques de bombardements de la guerre, mais comme beaucoup d'autres à cette époque. Il a bénéficié d'un réseau de relations important par rapport à bien d'autres prisonniers. Et pourtant, son témoignage donne à penser sur la condition des prisonniers en temps ordinaire. Si un homme dans la pleine force de son âge et de ses convictions traverse aussi profondément dans sa chair la nuit de l'épreuve, et ressent comme l'irruption de puissances extérieures qui veulent lui ravir l'essentiel et rendent son cœur obstinément abattu,¹ qu'en est-il de l'homme faible et mal assuré ?

Quand Dietrich Bonhoeffer écrit à ses parents, il ne leur cache pas son combat intérieur pour réfréner en lui la pensée de ce qui est devenu impossible, son animosité sur la situation présente, et son inquiétude sur son sort. Pour leur éviter de la peine, il leur cache pourtant jusqu'où va son anéantissement, les détails de son humiliation par des gardes cyniques, qui le traitent en criminel avant tout jugement, l'insultent, et n'auront d'égards pour lui qu'en raison de ses relations. Privations de nourriture, trafics des gardiens, oisiveté dégradante, solitude des malades... voilà la condition des détenus allemands d'alors,² et sans doute celle de bien des prisonniers d'aujourd'hui.

Sans s'opposer à l'idée d'une juste peine, proportionnée et en rapport direct avec l'infraction commise, Bonhoeffer notait que la loi de l'Ancien Testament n'institue aucune peine privant de la liberté, et il soulignait l'effet démoralisant – dans tous les sens du mot – de toute longue privation de liberté (cf. p. 165). Celle-ci donne le sentiment d'une impuissance accablante, et d'une solitude extrême.

Seul, Bonhoeffer traverse des moments d'intense désarroi, affronte des tentations de suicide,³ et « se tord souvent en grinçant des dents sous le poids de ces choses horribles et misérables à en hurler » (p. 197), mais, avec ses compagnons, lors des alertes ou autres, parvient à s'imposer une attitude calme, gaie, sereine, supérieure.

Si malgré tout, Bonhoeffer surmonte sa peine, c'est en s'imposant une discipline plus grande encore que celle qu'on lui impose : se réveiller et se lever soi-même avant l'heure, s'imposer des exercices physiques, se fixer des tâches intellectuelles, suivre des horaires très exigeants d'étude et de lecture, et avant tout, prier et lire la Bible, chanter en son cœur des cantates, celles de Paul Gerhardt en particulier, si souvent évoquées dans ses lettres.

Là encore, éprouvant la difficulté de la prière en cellule, il compose, à la manière de psaumes, trois prières pour les prisonniers, prières du matin et du soir, et prière dans une détresse particulière (p. 172-176), qui sont l'expression d'une longue méditation et d'une foi réfléchie. Il les récite lui-même, et il les communique, sachant le peu de soutien pastoral qu'ont les prisonniers.

« Une cellule de prison peut (...) se comparer à la situation de l'Avent ; on attend, on espère, on fait ceci et cela – en définitive de l'accessoire – la porte est fermée et ne peut s'ouvrir que de l'extérieur » (p. 166).

Jean-Etienne LONG

1. Cf. *Résistance et soumission – Lettres et notes de captivité*, Labor et Fides, 2006, p. 64-65.

2. Cf. *Ibidem*, p. 310-314, « Récit de captivité après un an passé à Tagel ».

3. Cf. *Ibidem*, p. 60, notes de mai 1943 : « Le suicide, non pas par conscience d'une faute, mais parce qu'au fond je suis déjà mort, point final, bilan », et allusion p. 159.